

**ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE 2020  
&  
ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE 2020  
(25 Novembre 2020)**

Chers Amis Adhérents de l'UDV,

Après une saison 2019/2020 fortement perturbée, la saison 2020/2021 s'annonce tout autant problématique et incertaine avec la crise sanitaire actuelle.

Néanmoins, toute l'équipe du Conseil d'Administration est mobilisée pour répondre à vos souhaits de maintenir une activité culturelle riche et variée.

M. Marini, Maire de Compiègne, ne déclarait-il pas d'ailleurs dans son éditorial de « Compiègne Notre Ville » que la culture était au cœur de la rentrée...

Aussi, à ce jour, notre programmation de conférences dont vous avez eu connaissance soit par la brochure soit en vous rendant sur notre site [www.udvcompiegne.fr](http://www.udvcompiegne.fr), est toujours effective aux salles Saint Nicolas ou dans les locaux de l'UTC, avec le strict respect des gestes barrières que vous connaissez tous.

Néanmoins, à notre grand regret, nous ne pourrons accueillir à l'Assemblée Générale du 25 Novembre les 200 à 250 adhérents qui y participaient habituellement.

Nous procéderons quand même à cette Assemblée avec un nombre très restreint de personnes, à savoir les membres actuels du Conseil d'Administration.

Vous trouverez ci-après les points mis à l'ordre du jour et soumis au vote des seuls adhérents 2020/2021 à jour de leur cotisation, conformément aux statuts.

A cet effet, nous vous invitons à exprimer votre vote dès réception des documents joints, et au plus tard le 17 Novembre prochain. Vos bulletins de vote, que vous trouverez dans cet envoi, seront comptabilisés et inscrits dans le procès-verbal.

Nous espérons vous accueillir à nouveau, toutes et tous, le 3 Juin 2021, aux salles St Nicolas, pour non seulement une Assemblée Générale Ordinaire mais aussi la présentation de notre future saison 2021/2022.

L'animation musicale qui était prévue ce 25 novembre, avec un concert cabaret animé par le duo « Ad Amorem », devrait normalement être reconduite le 3 Juin.

Vous remerciant de votre compréhension et de vos encouragements, et vous assurant de notre volonté d'apporter un véritable souffle de culture dans votre quotidien pour les semaines et mois à venir,

Jean-Michel Rémy, Président de l'Université Dans la Ville  
et l'ensemble du Conseil d'Administration.

# ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE 2020

## (25 Novembre 2020)

### Modification des statuts :

#### 1. I. Article 2

« L'Association a pour objet de proposer à ses membres, sans considération d'âge, de nationalité ou de religion, tous moyens de culture (conférences, visites, musées, voyages, débats, ateliers, etc.) sur les plans intellectuel, artistique, musical, géopolitique, historique, sociétal, technique et scientifique »

*Au lieu de : l'Association a pour but de proposer à ses membres des moyens de culture sur les plans intellectuels, artistiques, manuels, sportifs et ce, à tous les niveaux, sans considération d'âge, de milieu ou de capacité »*

#### 2. Siège social (I. Article 3) :

« Le siège social est fixé à : Espace du Puy du Roy, 5 bis, rue Charles Faroux – 60200 Compiègne. Il pourra être transféré en tout autre lieu, par simple décision du Conseil d'Administration ratifiée par l'Assemblée Générale ».

*Au lieu de : 30, rue d'Austerlitz - 60200 Compiègne).*

#### 3. Organisation (IV. Article 7) :

« Le conseil d'Administration se compose de 8 à 12 membres élus pour 3 ans par l'Assemblée Générale et rééligibles.

Le Conseil ainsi élu, choisit parmi ses membres, dans le mois suivant l'Assemblée Générale, un bureau qui se compose :

- d'un Président
- d'un ou deux Vice-Présidents
- d'un Trésorier
- d'un Trésorier adjoint
- d'un Secrétaire
- d'un Secrétaire adjoint ... »

*Au lieu de : « Le conseil d'Administration se compose de 10 à 15 membres élus pour 3 ans par l'Assemblée Générale et rééligibles.*

*Le Conseil ainsi élu, choisit parmi ses membres un bureau qui se compose :*

- d'un Président
- d'un Vice-Président
- d'un Trésorier
- d'un Secrétaire
- d'un Secrétaire adjoint ... »

#### 4. Organisation (IV. Article 13) :

L'exercice social commence le 1<sup>er</sup> juin et se termine le 31 mai de l'année suivante, afin de mieux tenir compte du calendrier de saison et des premières adhésions qui sont enregistrées à partir du mois de juin

*Au lieu de : « l'exercice commence le 1<sup>er</sup> octobre et se termine le 30 septembre de l'année suivante »*

#### 5. Organisation (IV. Article 16) : abrogé

« Une assemblée constitutive, composée de membres actifs, désigne un Conseil provisoire qui, jusqu'à la première assemblée Générale, exercera les pouvoirs du Conseil d'Administration tels que définis ci-dessus »

# ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE 2020

## (25 Novembre 2020)

### 1. Rapport moral

Nous avons vécu une saison 2019/2020 compliquée et fortement perturbée avec 7 changements de dates en début d'année puis l'annulation, le 12 mars dernier, de 15 conférences, ce qui mettait fin prématurément, à notre grand regret, à la saison 2019/2020.

Nous remercions tous les adhérents (**600** en 2019/2020 : un record !) pour leur compréhension et leur patience, témoignant ainsi de la confiance qu'ils nous font.

Pour atténuer les effets de ces annulations, le Conseil d'Administration a proposé aux adhérents, qui en faisaient leur demande avant le 25 mai, d'obtenir soit un remboursement soit de choisir un avoir pour la saison 2020/2021.

- 144 personnes ont choisi le remboursement des conférences annulées, pour un montant de **2.830 €**  
- et 173 personnes ont opté pour un avoir, pour un montant de **3.042 €**

De nombreuses personnes nous ont fait part de leur décision de ne demander ni l'un ni l'autre, et nous les en remercions.

De plus, nous avons indemnisé en partie les conférenciers qui ont subi le préjudice de ces annulations, soit 6 conférenciers pour un montant de **1.500 €**. Trois conférenciers ont décidé de renoncer à cette indemnisation et nous les en remercions également.

L'AG du 27 Novembre 2019 a accueilli plus de 200 personnes, AG qui a été agréementée par le Trio de jazz de Thierry Tocanne.

A la suite de cette AG, le Conseil d'Administration a désigné Jean-Michel Rémy comme nouveau Président.

De novembre 2019 à mars 2020, l'équipe du C.A. a finalisé le programme de la saison 2020/2021 qui est prévu pour débiter le 3 novembre 2020, avec 55 conférences au total, et réalisé la brochure d'information tirée à 3.000 exemplaires dont l'expédition courrier a été faite en juin.

Nous avons rencontré au cours de cette année un blocage de notre système informatique qui nous a amené à rechercher un nouveau logiciel (ASSOCONNECT), opérationnel aujourd'hui.

Nous avons également dû annuler, en raison du confinement, la réunion de présentation de saison qui était prévue le 19 mai dernier.

Le mois de septembre 2020 a été consacré à la diffusion des brochures par les membres du C.A., à notre présence à la Fête des Associations le 12 septembre, aux permanences à l'Office du Tourisme, chaque mardi matin depuis le 8 septembre jusqu'au 27 octobre et à l'actualisation du site [www.udvcompiegne.fr](http://www.udvcompiegne.fr) que nous vous conseillons de consulter régulièrement.

Bref, une année bien particulière, pour l'équipe du C.A. de l'UDV mais aussi pour tous les adhérents qui continuent à nous faire confiance. Soyez assuré(e) que nous mettons et mettrons tout en œuvre pour maintenir nos activités et vous satisfaire avec un très beau programme à venir en 2020/2021.

**2. Rapport financier****(Compte-rendu financier de l'exercice 2019/2020 ; Bilan au 30 Septembre 2020)**

Le rapport financier qui vous est présenté aujourd'hui porte sur la 27<sup>ème</sup> année d'existence de l'Université Dans la Ville.

Conformément à nos statuts, il porte sur l'exercice courant sur la période du 1<sup>er</sup> Octobre 2019 au 30 Septembre 2020.

**COMPTE DE RESULTAT**

PRODUITS		CHARGES	
- Adhésions/ inscriptions perçues avant le 30/09/2019 pour l'exercice 2019/2020 :	<b>13 .238 €</b>	- Assurances :	<b>319 €</b>
- Adhésions/ inscriptions perçues depuis le 1/10/2019 pour l'exercice 2019/2020 :	<b>11.721 €</b>	- Honoraires & indemnisation aux conférenciers :	<b>15.044 €</b>
- Produits divers de gestion :	<b>2.723 €</b>	- Affiches, brochures :	<b>3.694 €</b>
- Recettes exceptionnelles : (retour de chèques)	<b>660 €</b>	- Impôts :	<b>261 €</b>
		- Dépenses de fonctionnement : (Téléphone, affranchissements, fournitures administratives, informatique, frais d'AG, divers)	<b>5.461 €</b>
		- Remboursement & avoirs conférences annulées :	<b>5.872 €</b>
		<b>TOTAL :</b>	<b>30.651 €</b>
		<b>RESULTAT D'EXPLOITATION :</b>	<b>- 2.309 €</b>
		<b>TOTAL :</b>	<b><u>28.342 €</u></b>
<b>TOTAL :</b>	<b><u>28.342 €</u></b>		

A ces chiffres, il y a lieu d'ajouter **6.844 €** de recettes correspondant aux adhésions perçues entre juin et septembre 2020, au titre de l'exercice suivant 2020/2021

Adhésions/ inscriptions reçues : au titre de la saison 2020/2021	<b>6.844 €</b>	Avance provisionnelle :	<b>6.844 €</b>
---	----------------	-------------------------	----------------

<b>TOTAL : 35.186 €</b>	<b>TOTAL : 35.186 €</b>
-------------------------	-------------------------

### 3. **Renouvellement du mandat des membres sortants (tous les 3 ans) :**

- **Jean-Claude Barbe**, Trésorier, ne se représente pas, après 22 ans au service de notre association au cours desquels chacun a pu apprécier sa parfaite loyauté, son total engagement et sa très grande implication. Nous lui rendons un hommage particulier et bien sincère.

- **Nadine Bourgeois**, ne se représente pas.
- **Marie-Claude Kokanosky**, se représente
- **Martine Mirisch**, se représente
- **François Romet**, Vice-Président, se représente
- **Marie-Noelle Snoy**, se représente

### 4. **Approbation d'un nouveau membre du Conseil d'Administration :**

- **Robert Gillet**

Si l'Assemblée Générale le valide : avec les 4 membres qui se représentent plus Robert Gillet qui nous rejoint, le Conseil d'Administration sera alors composé de 10 membres. Il se réunira en décembre pour élire son bureau.

### 5. **Projets pour la saison 2020/2021**

- 11 cycles de conférences vous sont proposés de novembre 2020 à mars 2021.
- quelques visites pourront être organisées à Paris ou aux châteaux du Valois ; nous vous en informerons en temps utile, si les circonstances nous le permettent.
- l'Assemblée Générale qui n'a pu se tenir normalement cette année en invitant les adhérents sera remplacée, comme indiqué, par une AG extraordinaire et une AG ordinaire avec les seuls membres du CA.
- En changeant la date de l'exercice social, désormais envisagé du 1<sup>er</sup> juin au 31 mai, nous prévoyons, toujours si les conditions nous le permettent, une A.G. ordinaire le 3 juin 2021, avec l'animation musicale qui aurait dû se dérouler cette année et une présentation de la saison 2021/2022.
- Suite à la demande de certaines personnes, nous prévoyons, pour la saison 2021/2022, d'organiser désormais, en plus des cycles de conférences habituels, un système de 5 conférences à la carte à choisir dans les différents cycles.

## BULLETIN DE VOTE – A.G. du 25 Novembre 2020

(Réservé, conformément aux statuts, article 9, aux membres de l'association à jour de cotisation.

A retourner, au plus tard, le **16 Novembre prochain** à :

**Université Dans la Ville /AG du 25 Novembre/  
Espace du Puy du Roy  
5 bis, rue Charles Faroux  
60200 - Compiègne**

**Je soussigné, Monsieur**..... (nom et prénom)

Membre adhérent de l'Université Dans la Ville, à jour de cotisation 2020/2021, et demeurant :

.....

**Je soussignée, Madame** ..... (nom et prénom)

Membre adhérent de l'Université Dans la Ville, à jour de cotisation 2020/2021, et demeurant :

.....

• **Vote pour les résolutions suivantes :**

	<b>Monsieur</b>	<b>Madame</b>
1 / <u>modification des statuts</u> (A.G. extraordinaire)	<input type="checkbox"/> oui - <input type="checkbox"/> non	<input type="checkbox"/> oui - <input type="checkbox"/> non
2/ <u>Quitus aux administrateurs sur leur gestion</u> (A.G. ordinaire)	<input type="checkbox"/> oui - <input type="checkbox"/> non	<input type="checkbox"/> oui - <input type="checkbox"/> non
3/ <u>Renouvellement du mandat des membres sortants</u> (A.G. ordinaire)	<input type="checkbox"/> oui - <input type="checkbox"/> non	<input type="checkbox"/> oui - <input type="checkbox"/> non
4/ <u>Approbation d'un nouveau membre du C.A.</u> (A.G. ordinaire)	<input type="checkbox"/> oui - <input type="checkbox"/> non	<input type="checkbox"/> oui - <input type="checkbox"/> non

• **Donne pouvoir à (membres du CA, indiqués ci-dessous \*) :**

.....

Pour me représenter à l'Assemblée Générale du 25 Novembre 2020 (extraordinaire et ordinaire), en prenant part, en mon nom et place, aux délibérations soumises aux votes de ladite assemblée.

Fait à : .....Le .....

Signature :

**(\*)** Jean-Michel Rémy (Président), Nicole Bonis (Vice-Présidente), François Romet (Vice-Président), Jean-Claude Barbe (Trésorier), Monique Courtade et Marie-Claude Kokanosky (Secrétaires)

Membres : Nadine Bourgeois, Catherine Laurian, Martine Mirisch, Marie-Noëlle Snoy, Jacques Tesse